

COMPTE-RENDU

Séminaire RSO — Ligue Hauts-de-France FFME

Responsabilité Sociétale des Organisations

Date	Lieu	Durée
13 juin 2026	Grimp A Bloc Amiens (3e séminaire de fin de saison)	2 heures
Intervenants Perrine Béal — Responsable commission RSO, Ligue HDF FFME Clément Bonhomme — Agent de développement, Ligue HDF FFME Thibault Zimmermann — Chargé de mission RSO, FFME nationale (visioconférence)		
Participants Représentants de clubs de la Ligue Hauts-de-France : Annabelle Bourdeaud'huy (Sac a Pof) ; Gilles DAMET (Baie de Somme Escalade) ; Antoine STOFFEL (Baie de Somme Escalade) ; AUDREY GUIDEZ (7A Bapaume) ; Cyril Plé (Club Escalade du Beauvaisis) ; Pierre Kadri (Bou'd'Brousse) ; Zélie Leferme (Bou'd'Brousse) ; Jean Cheminade (Sud Oise Escalade) ; Théo Fourdrinier (Club Escalade du Beauvaisis) ; Maxime Sueur (Amiens Rivery Escalade) ; Perrine Béal (7A Bapaume) ; Antoine Bailly (Henin Team Grimpe) ; Marine Mignotte (Ligue Hauts-de- France FFME)		

1. Contexte et objectifs du séminaire

Ce séminaire constitue le 3e rendez-vous annuel de fin de saison de la Ligue Hauts-de-France. Après des thématiques centrées sur la santé et le handicap (1re édition), puis les violences à caractère sexuel (2e édition), la Ligue a choisi cette année d'initier les clubs à la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO), en cohérence avec les orientations nationales de la FFME.

Les objectifs de la session étaient les suivants :

- Sensibiliser les dirigeants de clubs à la notion de RSO et à ses 6 axes d'action
- Partager un état des lieux des pratiques existantes dans les clubs de la région
- Présenter les initiatives et ressources mises en place par la FFME au niveau national
- Initier les clubs à un premier autodiagnostic RSO
- Proposer une méthodologie simple pour structurer une démarche RSO au sein de chaque club

2. Qu'est-ce que la RSO ?

2.1 Définition

La Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) désigne la contribution volontaire

d'une organisation aux enjeux du développement durable, en prenant en compte ses impacts environnementaux, sociaux et économiques. Pour les associations sportives, cette démarche s'inscrit dans leur vocation première : cohésion sociale, intégration de publics défavorisés, pratique pour tous.

2.2 Les 3 impacts à équilibrer

- Impact économique : pérennité financière, attractivité des partenaires, rayonnement territorial
- Impact social : inclusion, égalité, bien-être, cohésion, transmission des valeurs
- Impact environnemental : réduction de l'empreinte carbone, préservation des ressources, économie circulaire

2.3 Les 6 axes d'action (référentiel CNOSF)

- **Gouvernance responsable et durable**
 - Règles claires pour les élections, les mandats et les décisions
 - Rôles et responsabilités identifiés au sein du bureau et du CA
 - Comptes-rendus accessibles et stratégie partagée avec les bénévoles
- **Management et épanouissement des parties prenantes**
 - Accueil et intégration des bénévoles et salariés
 - Formation et développement des compétences
 - Reconnaissance de l'engagement (ex. cotisation offerte aux initiateurs, carte cadeau aux encadrants, t-shirt pour les juges)
- **Respect et implication des parties prenantes (pratiquants, familles, collectivités)**
 - Accueil de publics en situation de handicap, pratique accessible à tous
 - Communication interne (groupes WhatsApp, canaux d'information)
- **Protection de l'environnement**
 - Gestion des déchets, de l'eau et de l'énergie
 - Achats responsables, covoiturage, écocup
 - Ressemelage et réemploi du matériel d'escalade
- **Respect des règles et valeurs éthiques**
 - Lutte contre les violences et les conflits d'intérêts
 - Usage responsable des réseaux sociaux
 - Référents et dispositifs de signalement identifiés
- **Développement et attractivité des territoires**
 - Partenariats locaux (écoles, communes, associations)
 - Participation aux événements de territoire (forum des associations, journées olympiques...)
 - Réflexion sur l'implantation et le rayonnement des équipements

3. Tour de table : actions existantes dans les clubs

En ouverture de séminaire, les participants ont été invités à présenter les actions menées dans leurs clubs en dehors de l'entraînement stricto sensu. Ce tour de table a mis en évidence une grande richesse de pratiques, souvent méconnues des clubs eux-mêmes comme relevant de la RSO :

- Sport-santé
- Accueil de personnes en situation de handicap (partenariat avec des IME, groupe

dédié)

- Partenariats avec des associations d'insertion (jeunes en situation de grande précarité)
- Temps forts et animations : Téléthon, Halloween, Noël, fête du sport, Olympiades des IME, Octobre Rose...
- Compétitions internes, sorties en milieu naturel, séances d'initiation pour associations de jeunes
- Covoiturage organisé pour les déplacements en compétition
- Accueil et accompagnement lors des inscriptions/réinscriptions
- Nettoyage de sites naturels d'escalade
- Participation à des villages sportifs (tour mobile, escalade découverte)

Conclusion : ces actions constituent de fait une démarche RSO, même si elle n'est pas toujours nommée ou formalisée comme telle.

4. Initiatives et ressources fédérales (FFME nationale)

Thibault Zimmermann, chargé de mission RSO à la FFME depuis plus de 2 ans (100 % sur la dimension environnementale, en lien avec Marceau qui couvre le volet social à 50 %), a présenté les 4 initiatives phares de la fédération.

4.1 La Fresque écologique de l'escalade (AFREÏ)

Il s'agit d'un atelier de sensibilisation aux impacts environnementaux de la pratique de l'escalade, sous forme de photo call. Son objectif est double : comprendre les impacts liés à l'escalade, et accompagner les clubs/CT/Ligues dans leur réflexion autour de la transition écologique.

- Créée à l'occasion des Jeux olympiques de Paris 2024 (Club France)
- Animée lors de compétitions et événements (Troyes, Chamonix, Tournepieuille...)
- Version finalisée fin 2025 ; déploiement dans les territoires depuis début 2026
- 9 Ligues ont déjà reçu leur stand photo call
- Sessions de formation animateurs disponibles (2h30 en visio) ; prochaine session : lundi 16 juin 2026, 17h-19h30 — places disponibles sur demande à t.zimmermann@ffme.fr
- La Ligue HDF dispose de la fresque et peut déployer des formations à l'échelle des comités territoriaux

4.2 Collecte et recyclage des chaussons en fin de vie

La FFME a lancé, en partenariat avec l'association Écologique, une filière de collecte spécifique aux chaussons d'escalade. Les cordes, baudriers et autres EPI souples ne disposent pas encore d'une filière adaptée (ils sont pour l'instant incinérés) ; les EPI métalliques et plastiques (casques) sont déjà recyclables.

- Bacs de collecte individuels fournis par Écologique à chaque club participant
- Points de massification installés à l'échelle des comités territoriaux (3 grands contenants par CT)
- Enlèvement gratuit par un prestataire de transport mandaté par Écologique une fois les contenants pleins
- La Ligue HDF est parmi les structures pilotes ; l'opération est en cours de déploiement
- Bonus Réparation : 10 € de réduction pour tout ressemelage ≥ 40 € chez un réparateur labellisé (cartographie à venir)

Points soulevés lors des échanges :

- Les cordes représentent un gisement très important (1 km pour 2 structures) ; à envisager comme prochain matériau cible
- L'upcycling (sacs, passants...) est une piste complémentaire au recyclage
- L'association « Sac de Nœuds » (Hauts-de-France), ancienne filière pour les cordes, n'existe plus depuis 2 ans
- Une mutualisation avec la Maison régionale du sport (autres disciplines) est à explorer pour les points de massification
- La collecte fonctionne particulièrement bien lors des compétitions, si un mailing est envoyé aux compétiteurs en amont

4.3 Affiches éco-gestes

Une série de 5 affiches a été publiée en septembre 2025 (kit de rentrée des clubs) :

- 1 affiche généraliste sur les éco-gestes FFME
- 4 affiches déclinées par cadre de pratique : SAE, SNE, Canyon, Montagne
- Disponibles en version numérique sur le site FFME et commandables en version papier sur ffme.fr/shop

4.4 Ressources documentaires

- Pack FFME « Agir pour la transition écologique » (~40 pages) : mis à jour, nouvelle version disponible à partir de la semaine du 16 juin 2026 sur le centre de ressources my.FFME
- E-learning RSO : nouveau module ajouté à la formation « Être un dirigeant de club FFME » (plateforme Rise Up), disponible à partir de la semaine du 16 juin 2026, durée ≈ 1h
 - Gratuit pour les structures nouvellement affiliées et les 100 premiers clubs inscrits à la formation dirigeants
 - 30 €/accès ensuite ; accès gratuit CT et Ligue à vérifier
- Dossier « Éco-responsabilité » sur le centre de ressources my.FFME : pack + ressources complémentaires
- Plateforme CNOSF RSO : outil de diagnostic en ligne avec boîte à outils (filtrable par type d'organisation, thématique, type de document)

5. Démarche RSO de la Ligue Hauts-de-France

5.1 Historique et structuration

La commission RSO de la Ligue HDF résulte de la fusion, en 2024-2025, de 3 commissions préexistantes : Éducation et citoyenneté, Convivialité, Développement durable. Cette fusion s'inscrit dans la dynamique nationale RSO de la FFME. La Ligue HDF fait partie des 9 Ligues volontaires pour le déploiement de la fresque écologique.

La commission est actuellement composée de 2 à 3 personnes (bénévoles), ce qui impose de prioriser et de bien formaliser les actions pour assurer la continuité, notamment en cas de départ d'un membre.

5.2 Autodiagnostic RSO de la Ligue

La Ligue a conduit un autodiagnostic RSO sur les 6 axes du référentiel. Parmi les points notables :

- Forces identifiées : gouvernance, management des bénévoles, actions sociales et d'inclusion, sensibilisation sur les compétitions

- Axe d'amélioration prioritaire : formation au développement durable — seuls 4 % des membres de la Ligue sont formés, avec un objectif cible de 80 %
- Enjeux de continuité : partenariats ponctuels (ex. upcycling) à pérenniser, covoiturage difficile à mesurer, visibilité des actions à améliorer

6. Outils proposés aux clubs

6.1 Autodiagnostic RSO (questionnaire papier réalisé en séance)

Un questionnaire d'autodiagnostic a été rempli par les participants pendant le séminaire. Il couvre les 6 thématiques RSO avec une notation de 0 à 3 :

- 0 : action inexistante
- 1 : début d'action, balbutiements
- 2 : action régulière
- 3 : action formalisée (inscrite dans les statuts, rapport d'AG, etc.)

Ce questionnaire sera renvoyé aux clubs avec une synthèse. Il pourra être enrichi grâce à la plateforme CNOSF et servir de base pour le diagnostic annuel.

6.2 Plan d'action en 3 priorités

Une fois le diagnostic réalisé, la méthode proposée consiste à :

- Identifier les forces et les axes d'amélioration
- Choisir 2 ou 3 priorités réalistes (éviter le catalogue d'actions)
- Formaliser un plan d'action avec : priorité identifiée, action concrète, responsable désigné, échéance, indicateurs d'évaluation
- Intégrer ce plan au projet de saison, à l'AG de fin d'année ou à la rentrée de septembre

6.3 Financement des actions RSO

Plusieurs sources de financement peuvent être mobilisées pour des actions RSO :

- Projets Sportifs Fédéraux (PSF) : sur compte-asso, 2 axes d'action possibles par club
- Projets Sportifs Territoriaux (PST) : via les DRAJES/DD Jeunesse et Sports, parfois plus axés sur la transition écologique ou la prévention des violences que les PSF
- FDVA (Fonds pour le Développement de la Vie Associative) : formation des dirigeants (comptabilité, gouvernance...), projets innovants
- Collectivités locales (mairies, EPCI) : valorisation des actions RSO pour renégocier ou majorer les subventions
- Partenaires privés : mécénat de fonds de dotation, appels à projets locaux (ex. Crédit Mutuel), lots pour événements

7. Points saillants des échanges

- La RSO est souvent assimilée à l'environnement, alors qu'elle recouvre 6 axes et englobe la quasi-totalité des actions d'un club actif.
- La formalisation est clé : ce qui n'est pas écrit n'est pas évalué, et ce qui n'est pas évalué ne peut pas progresser.

- Plusieurs clubs ont exprimé un intérêt pour devenir points de collecte de chaussons ou pour tester la fresque lors d'un événement.
 - Un participant suit actuellement un DE coordinateur de projet, en cohérence directe avec la démarche RSO.
 - La continuité des personnes ressources est un enjeu central : il faut identifier des référents RSO dans chaque club pour que la dynamique ne repose pas sur une seule personne.
 - [La plateforme CNOSE](#) est un outil utile et sous-utilisé ; une prise en main lors d'un prochain séminaire ou en accompagnement de club serait pertinente.
-

8. Contacts

- Thibault Zimmermann (FFME nationale — RSO/Environnement)
- Perrine Béal (Ligue HDF — Commission RSO)
- Clément Bonhomme (Ligue HDF — Agent de développement)